

LA LETTRE DES ÉLUS DE LOCMARIA UN NOUVEAU CAP



CHRISTOPHE
LE GAL



FRANÇOISE
FOLL



KATELL
CLORENNEC



LOÏC
RAULT



MICHEL
MARC



LOÏC
PETIT DE LA VILLÉON

ÉDITORIAL

Elus, conscients de nos responsabilités, nous préparons l'avenir en travaillant à une politique alternative à la politique communale actuelle.

Nous affirmons de nouvelles ambitions pour Locmaria.

Dans cette 3ème lettre, nous détaillons nos positions et propositions.

Une ambition différente pour Locmaria ne peut être le seul fait de 6 élus minoritaires. De nouveaux projets ne peuvent être que le résultat de la réflexion et du travail d'une équipe élargie.

Vous vous sentez concernés par nos messages et souhaitez contribuer à la vie lanvénoise.

Contactez-nous, rejoignez-nous !!

Sur <https://locmariaunnouveaucap.fr>, suivez au fil de l'eau l'actualité communale, nos positions et points de vue. Vous pourrez les commenter.

NOS INTERVENTIONS ET PROPOSITIONS



L'installation d'abribus à Portez, Trégana et d'un garage à vélos au Pôle d'Echange Multimodal a été votée (budget 2024).

Nous en attendons d'autres à Ti Lanvenec, au centre bourg et route de Kerfily.

Nous avons beaucoup insisté auprès de la CCPI et de la municipalité pour que ces équipements soient installés. Membre du comité de pilotage et du comité des partenaires des mobilités de la CCPI, nous continuerons à le faire.

Il y a urgence à sécuriser la route de Kerfily et la RD 789 (Brest - Le Conquet - réalisation 2021 insuffisante-).

Nous proposons que l'aménagement et la sécurisation de la route de Kerfily (de l'école à la RD) soit un des projets prioritaires d'un futur mandat.



Le budget de la culture est noyé dans une enveloppe globale « Culture, jeunesse et Sport » 757 463 € budgétisés pour 2024.

Cette illisibilité nous semble masquer une baisse régulière des moyens affectés à la culture.

Nous regrettons que la commission culture ne soit même pas consultée lorsqu'il s'agit de replacer la fête de la musique au centre bourg. Nous regrettons que la Mairie déporte une partie des animations culturelles vers Ti Lanvenec sans pour autant y rajouter les moyens financiers nécessaires.

Nous proposons que les efforts du centre social et culturel Ti Lanvenec et de la Mairie soient mutualisés pour une meilleure utilisation des fonds publics au profit d'une politique culturelle ambitieuse.



La crise énergétique a renforcé la nécessité de diminuer nos consommations d'énergie et donc l'urgence d'entreprendre la rénovation du bâtiment de Ti Lanvenec, poumon de la vie sociale et culturelle de la commune. Nous approuvons l'annonce de cette rénovation. Là encore, les seuls paramètres financiers de rénovation énergétique ne doivent pas faire l'impasse sur une réorganisation globale des locaux et une meilleure utilisation de l'équipement sans oublier la concertation avec toutes les parties prenantes. Ne ratons pas cette occasion unique en 2025, de mettre en oeuvre les échanges entre la municipalité et la population dans un projet global audacieux.

NOS POINTS DE VUE

ÉCOLE DE KÉRISCOUALC'H

Nous approuvons ce projet de rénovation et avons beaucoup insisté pour qu'il soit plus ambitieux qu'il ne l'était au départ (budget initial : 80 000€. Budget 2024 : 1,6 M€ millions d'euros (desquels il faut retirer les subventions)).

Nous regrettons que le paramètre financier de la rénovation énergétique ait pris le pas sur celui du réaménagement nécessaire des locaux et des extérieurs. L'utilisation des locaux paraît difficilement améliorable pour les années à venir.

Il faudra en tirer les leçons pour le futur chantier de Ti Lanvenec.

MAISONS SENIORS

Nous approuvons le projet de résidence seniors sur la commune. Ce projet concerne les personnes âgées autonomes. L'emplacement est bien choisi (proche de Ti Lanvenec).

Nous avons voté en avril dernier la démolition du hangar présent sur le terrain. Mais la commission de pilotage ne s'est pas réunie depuis de nombreux mois alors que ce projet s'affiche comme prioritaire.

Le projet « Ti-Cocon » à Plouarzel a retenu toute notre attention.

Nous nous étonnons également de ne rien voir apparaître dans le budget de la commune concernant cette résidence.

L'OFFRE DE LOGEMENTS

Nous sommes attachés au principe de proposer des logements à prix accessibles. Le projet d'aménagement du centre bourg (phase 3) avance plus difficilement que prévu. Le projet initial prévoyait des logements locatifs sous maîtrise d'ouvrage d'un bailleur social. Aujourd'hui le projet est remis à plat et nous proposons d'étudier un financement BRS –Bail Réel Solidaire- pour ce projet.

Lors des prochaines ouvertures à la construction, nous veillerons à ce que l'obligation de construire 20% de logements sociaux soit respectée. Les opérations d'aménagement devront préserver la biodiversité, en veillant à la non imperméabilisation des sols et au bilan carbone.

En revanche, le projet de lotissement communal qui était à la fois dans le programme électoral 2020 de la majorité comme dans le nôtre ne sort toujours pas des cartons alors qu'une solution à Kerlannou est possible. Tout projet d'urbanisation doit être vu au regard de l'analyse des besoins sociaux communaux. Cette analyse, outil de pilotage, manque cruellement.

PLU-PLUIH

L'enquête sur la modification du PLU (juin 2024) est terminée. Les objectifs de cette modification du PLU sont principalement la création du quartier de Coat Kervéan (5 tranches) et l'urbanisation de la zone de Lanhir. Pour respecter le Plan Local Habitat (CCPI), la commune doit construire 30 logements par an prioritairement en densifiant les zones déjà habitées pour préserver les zones agricoles et humides, la faune et la flore.

En 2026, le PLU deviendra intercommunal et habitat -PLUIH- (compétence CCPI). Nous contribuons activement, par notre travail en commissions à l'élaboration de ce plan. Au-delà du fond (comment favoriser la location pour les jeunes, l'accès à la propriété pour les primo- accédants, les jeunes ménages avec enfants), il faut que les Lanvéneçois soient consultés.

L'organisation de débats publics est nécessaire pour étayer les choix d'une municipalité. Un débat où tout un chacun peut s'exprimer ne peut qu'apporter un plus pour le vivre ensemble et l'avenir de Locmaria-Plouzané.

POUR L'AVENIR : NOTRE VISION



En 2020, nous vous avons proposé un changement de méthode : une politique municipale de proximité, transparente et une démocratie renforcée.

Les projets initiés par la majorité municipale - la route de Goulven, l'enquête PLU, l'assainissement du quartier de Mescouezel, l'agenda 2030, la base d'adresse locale,... font tous l'objet du mécontentement des habitants.

Le manque de réunions publiques ou de concertation avec les riverains, le manque de participation des habitants dans les projets est flagrant. Le besoin de dialogue avec les citoyens de la commune est intact.

Aujourd'hui, la communication de la mairie ne peut se satisfaire d'un site web, de deux numéros de l'Arvor à l'Argoat par an et d'un minimum dans le Mairie-Hebdo.

Nous proposons un vrai pilotage par la commission communication et économique (inexistante aujourd'hui) pour rendre public tout projet, par l'animation de débats ou d'ateliers, de visites sur le terrain. Pour favoriser la participation de tout citoyen, nous proposons la création de commissions extra-municipales (par exemple pour la Maison Seniors).

Nous devons renouer un dialogue régulier entre les élus et la population. Cette relation s'est distendue à de nombreuses occasions depuis 2020, en particulier avec les associations.

PAS D'ACCORD

VENTE MAISON DES CITOYENS

Cette vente nous choque. Nous sommes évidemment pour l'installation de professionnels de santé sur la commune.

Mais nous sommes résolument contre la vente de la maison des citoyens.

Le bâtiment est situé au centre bourg, ce n'est pas le meilleur lieu pour une offre d'un cabinet médical. Se pose, en effet, le problème de l'accès et du parking. Le prix de vente paraît sous évalué.

Il nous paraît évident qu'un espace communal public au bourg aurait une très grande utilité pour les habitants.

Nous demandons pour ce changement de destination subite et définitif, un temps de réflexion.

Nous pensons que ce n'est pas ce type d'installation qui amènera le plus de vie au bourg .

COURTS SEJOURS

Jusqu'à présent, plus de 50 enfants de l'ALSH (CP-CM2) pouvaient participer à des courts séjours d'été, avec participation financière des familles de 70% et selon les quotients familiaux. Un budget peu important pour la commune mais qui nécessite cependant de l'encadrement. Pour 2024, ce dispositif a été supprimé sans étudier de solution alternative. C'est incompréhensible. Cette décision d'économie budgétaire sans préavis (la commission municipale enfance jeunesse n'a été ni prévenue, ni consultée) pénalise les enfants et les familles. Ceci est en totale contradiction avec le label «ville amie des enfants» affiché sur les panneaux aux entrées de la commune Il fallait au moins proposer aux familles des mesures en lien avec le centre social ou en lien avec un autre partenaire.

ET AU QUOTIDIEN ?



Chaque vendredi qui précède un conseil municipal, nous assurons au centre social Ti Lanvenec une permanence de 17h30 à 19h. Venez nous interroger, nous faire vos commentaires ou tout simplement nourrir notre réflexion car nous sommes à l'écoute de vos préoccupations et avons besoin de vos contributions...et de votre soutien.



Vous vous sentez concernés par la vie à Locmaria Plouzané.
Vous souhaitez l'infléchir et contribuer au travail de notre équipe.
Rejoignez nous !!

<https://www.locmariaunnouveaucap.fr>



NOS POSITIONS EN CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024

Délégation de service public pour la gestion du camping : CONTRE.

Nous sommes contre le principe même de cette délégation. La commune doit garder la maîtrise de la gestion du camping. Rien n'a été envisagé pour les propriétaires d'habitats légers.

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables : CONTRE

Il s'agit de définir au niveau communal les zones sur lesquelles l'implantation d'énergies renouvelables serait favorisée. L'éolien est écarté alors qu'il est retenu par Ploumoguier en mitoyenneté de Locmaria.

La méthanisation est écartée à Locmaria alors que la commune affiche tout son soutien au gaz vert (pose de panneaux aux entrées de la commune).

Nous regrettons l'absence d'un schéma directeur établi au niveau de la CCPI. Nous nous interrogeons sur l'opportunité du parc photovoltaïque de Kerlannou alors que la commune manque de foncier pour des logements accessibles et pour un éco-quartier.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2024

Compte de gestion et affectation des résultats 2023 : ABSTENTION

En 2023, 423 695,79 € de fonctionnement et 59 136,56 € d'investissement n'ont pas été dépensés. Il nous est proposé d'affecter les 423 695,79 € d'excédent de fonctionnement à la réserve. Une partie de ce fonctionnement aurait pu être affecté à des besoins non comblés : besoin d'une ATSEM supplémentaire à l'école de Keriscoualch, besoin de mieux entretenir le patrimoine existant : bibliothèque de Ti Lanvenec où des réparations ont été faites de manière toujours provisoire, le point d'accès à l'eau toujours hors service à l'aire de camping car du centre bourg.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024

Débat d'orientation budgétaire. Il ne s'agit formellement que de prendre acte de la tenue de ce débat. C'est le document par lequel l'équipe en place affiche son plan pour 2024. S'il y avait eu un vote, nous aurions voté CONTRE.

Ce ne sont ni nos orientations, ni nos priorités. Par exemple, rien n'apparaît sur la Maison Seniors et la vente de la Maison des Citoyens.

Déplacement du marché du vendredi : POUR.

Nous reconnaissons le travail effectué et souscrivons à l'idée de remettre le marché au coeur de bourg et à un moment où plus de lanvéneçois peuvent y venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Vote du budget primitif 2024. Nous avons voté **CONTRE.**

Par exemple, nous aurions identifié un budget pour la Maison Seniors et commencé les études pour la sécurisation de la route de Kerfily. Nous aurions renforcé le soutien aux associations.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Vente de la Maison des Citoyens. Quel symbole ! Vendre la maison des citoyens.

Une commune ne vend pas ses biens chaque fois qu'une « opportunité à saisir » se présente. Une commune ne vend pas son patrimoine au motif qu'elle n'a pas les moyens de l'entretenir. Une commune ne vend pas un élément du patrimoine communal à un endroit si stratégique. Nous sommes pour le renforcement de l'offre médicale sur la commune mais il nous paraît évident qu'un espace communal au bourg aurait une très grande utilité pour les habitants. Nous pensons que ce n'est pas ce type d'installation qui amènera le plus de vie au bourg et donc ce projet est pour nous incohérent avec l'objectif de développer l'attractivité du bourg.

